

LES INÉGALITÉS EN FRANCE ET EN 2019

1) Aujourd'hui dans les couples hétérosexuels, les hommes partagent les tâches domestique à égalité avec les femmes ?

<input type="checkbox"/>	Vrai
<input type="checkbox"/>	Faux

Faux. Les femmes y consacrent 4h47 par jour, dont 3h13 dédiées aux seules tâches ménagères (cuisine, ménage, linge...) auxquelles vient se greffer tout ce qui concerne les enfants et le quotidien. 1h55 c'est ce que font les hommes en moyenne. Il paraît que ça évolue dans le bon sens, 4 minutes de plus tous les 10 ans : à ce rythme, l'égalité devrait être atteinte en 2348 !

(Source INSEE)

2) "A travail égal, salaire égal", un principe inscrit dans le code du travail. L'écart salarial entre homme et femmes est aujourd'hui de :

<input type="checkbox"/>	10%
<input type="checkbox"/>	24 %
<input type="checkbox"/>	32 %

24 %. Sur la base d'une journée standard (9h/12h30-13h30/17h), les françaises pourraient s'arrêter de travailler chaque jour à 15h40, puisqu'elles sont payées 24 % de moins que les hommes - ce chiffre atteint 32 % chez les dirigeantes salariées. 15h40 c'était le mot d'ordre de la grève du 8 mars 2017

(Source INSEE)

3) Dans le système de retraite actuel les écarts de pension entre les femmes et les hommes sont plus faibles que les écarts de salaire ?

<input type="checkbox"/>	Vrai
<input type="checkbox"/>	Faux

Faux ! Les écarts se creusent un peu plus à l'issue de la vie active (temps partiels, congé de soin aux proches, évolutions de carrière freinée...). Les femmes partent en retraite en moyenne à la retraite un an plus tard avec des droits de pension inférieurs de 42 %. Dans son rapport du 7 mars 2017, l'INSEE notait toutefois que les droits conjugaux et familiaux, telle que la pension de réversion, par exemple, permettent de ramener cette inégalité à 26 % en moyenne.

4) Comme l'a déclaré le premier ministre Édouard Philippe, les femmes seront les « grandes gagnantes » de la réforme par point.

<input type="checkbox"/>	Vrai
<input type="checkbox"/>	Faux

Faux. Aujourd'hui, avec le système par trimestre, le niveau de pension est calculé à partir des 25 meilleures années de la carrière. Avec la réforme du gouvernement, c'est l'ensemble de la carrière qui sera prise en compte : « Ça va pénaliser les personnes qui ont des carrières heurtées », a expliqué Christiane Marty, ingénieure et membre de la fondation Copernic. Des femmes, en majorité, du fait des congés maternité, des temps partiels – qu'elles occupent aux trois quarts – et de leur plus grande précarité. Les mesures de compensation familiale (enfants, réversion...) ne permettront pas de compenser ce nouveau mode de calcul : les inégalités à la retraite seront donc encore renforcées !

5) Quel est le lieu où les femmes sont le plus exposées aux violences sexistes et sexuelles ?

<input type="checkbox"/>	La rue
<input type="checkbox"/>	Au travail
<input type="checkbox"/>	Chez elles

Les trois. Les femmes sont continuellement exposées aux violences sexistes et sexuelles. Dans les lieux publics ces violences prennent principalement la forme de harcèlement. En 2018, 1 femme sur 3 déclare avoir déjà subi un harcèlement sexuel au travail. Dans un cercle plus intime d'autres violences ont lieu. 90 % des viols sont commis par des proches. En 2019, 149 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.